



Un projet pour garder les terres agricoles,
au service d'une alimentation locale, saine et de saison

DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DU PROJET Juin 2025 à Lauris



Contacts Parc naturel régional du Luberon

Terres nourricières en plaine de Durance : Morgane Fruchart – 06 03 84 74 48 –
morgane.fruchart@parcduluberon.fr

Presse : Solgne Louis – 06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr



Avec le soutien de :



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

DES TERRES VIVANTES POUR NOURRIR NOTRE TERRITOIRE

Le Parc naturel régional du Luberon et l'association Au Maquis accompagnent les communes de Cadenet, Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert pour mobiliser et mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, pour une alimentation méditerranéenne de qualité en plaine de Durance, avec le soutien de l'Union européenne et de la Région Sud (Feader).

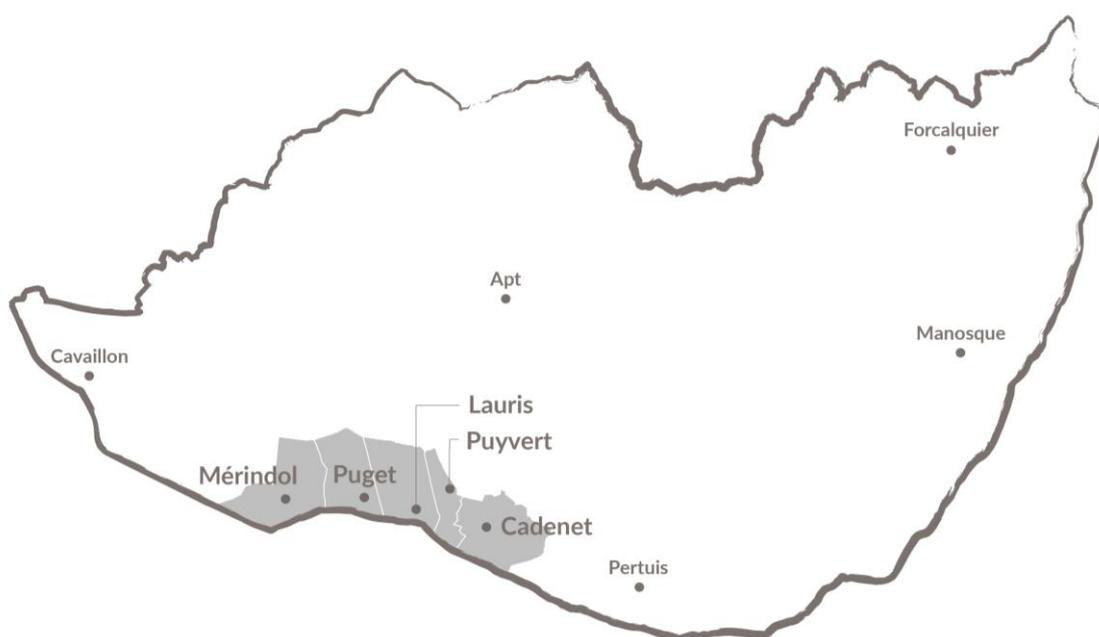
Un travail collaboratif se met en place avec de nombreux partenaires autour de ce projet "Terres nourricières en plaine de Durance" pour 2025-2028.

Réalisée au plus près du terrain, une animation active permet aux élus et aux habitants de s'approprier les enjeux du projet, notamment avec des permanences en mairie programmées de septembre 2025 à janvier 2026.

Le projet a été lancé le 11 juin dernier à Lauris, en présence de nombreux partenaires.

Sommaire

Retour sur le lancement du projet	3
Pourquoi ce projet ?	4
Un plaidoyer des élus et élues des 5 communes	5
Des permanences mensuelles en mairie.....	6
Parc naturel régional du Luberon : zoom sur des actions pour l'agriculture et l'alimentation.....	7



Retour sur la journée de lancement le 11 juin 2025

Après le **mot de bienvenue** par André Rousset, maire de Lauris, les **grandes lignes du projet « Terres nourricières en plaine de Durance »** ont été présentées par Patrick Courtecuisse (vice-président du Parc naturel régional du Luberon en charge de l'agriculture durable) et Morgane Fruchart (chargée de mission).

Ensuite, les élues et élus des communes de Cadenet, Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert ont donné lecture du **plaidoyer politique** qu'ils avaient rédigé collectivement en mars dernier et qui contient les axes forts de ce projet transcommunal.

Axelle Bernard, stagiaire en agronomie pour « Terres nourricières », a exposé le **diagnostic agraire** réalisé sur les 5 communes.

La **dimension multipartenariale** étant importante, les différents partenaires ont exposé leur implication pour le développement des cultures nourricières : l'association Au Maquis, la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Adear, le réseau Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Terre de liens.

Amélie Jean, maire de Puget a également fait part d'une **première initiative de terrain** (projet de ferme communale).

L'après-midi était calibrée pour le grand public, avec des **3 balades thématiques commentées** pour exposer les principaux enjeux : eau et irrigation, préservation de la biodiversité, friches.



Pourquoi ce projet ?

Parce que les terres sont précieuses.

Parce que manger local, c'est possible.

Parce que l'agriculture a encore un bel avenir ici, si on s'en donne les moyens !

Les enjeux

- Pérennité de l'activité agricole dans les communes
- Approvisionnement et sécurité alimentaires
- Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- Santé publique.

Les objectifs

Les actions envisagées dans le projet « Terres nourricières en plaine de Durance » permettront de :

- créer des emplois non délocalisables
- sécuriser l'agriculture nourricière existante
- remettre en culture des terres en friche
- installer des ateliers de transformation alimentaire
- réfléchir à une plateforme d'approvisionnement adaptée localement pour les cantines scolaires et les restaurateurs
- soutenir les commerces de proximité
- réfléchir à comment faciliter l'accès au logement pour les personnes reprenant des terres...

En bref, amener du dynamisme et de la vie dans les villages !

Les partenaires

- Chef de file : Parc naturel régional du Luberon
- Coanimateur : association Au Maquis
- Partenaires bénéficiaires : SAFER, ADEAR, Bio de PACA, Atribio 04 et 84
- Prestataires : Chambre d'agriculture 84
- Autres partenaires : Département de Vaucluse, association Terre de liens et magasin de producteurs « La Bardane », Mosagri
- Financeurs : Union européenne (Feader) et Région Sud.



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Plaidoyer pour un foncier agricole nourricier en Durance Luberon

Par les élues et élus de Cadenet, Lauris, Mérindol, Puget, et Puyvert (mars 2025)

« Face aux enjeux de pérennité de l'activité agricole dans nos communes, d'approvisionnement et de sécurité alimentaire, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, de santé publique, nous, élues et élus de Cadenet, Lauris, Mérindol, Puget, et Puyvert, avons décidé de nous engager pour la préservation d'un foncier agricole nourricier et de qualité dans nos territoires.

Conscients que nos communes ne peuvent agir seules pour traiter ces enjeux complexes, nous faisons de la question agricole et alimentaire durables un sujet de rassemblement de nos énergies pour aller plus loin ensemble.

Nourrir sainement tous les habitants et toutes les habitantes, des plus jeunes aux plus âgés, à leur domicile et dans la restauration collective, avec des aliments de qualité produits et transformés sur notre territoire est, pour nous, un objectif d'une priorité absolue. Il nous semble essentiel de soutenir une économie productive ancrée localement, qui permettra à nos actifs de vivre et travailler au village dans un environnement sain et préservé pour nous habitants et habitantes et pour la biodiversité.

De nos discussions entre élues et élus des cinq communes depuis 2022, nous ressortons convaincus des similitudes de nos constats et de la puissance de nos rêves communs pour l'avenir. Les potentialités de nos villages sont bien différentes et, de leurs complémentarités, nous allons faire une force.

Avec le soutien du Parc naturel régional du Luberon, de l'association Au Maquis et des partenaires techniques de terrain, nous avons décidé d'engager nos cinq communes dans une série d'actions concertées, afin de définir ensemble une véritable politique foncière et alimentaire, à plus vaste échelle, pour répondre aux besoins de nos agricultrices et agriculteurs tout en nous intégrant dans la transition agroécologique.

Pour rendre concret ce projet, nous avons obtenu en 2024 un financement européen FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), complété par la Région Sud, pour une durée de 4 ans, jusqu'en 2028. Cela nous permet d'amorcer le travail avec un focus sur la préservation et le développement des cultures nourricières de qualité.

Cette initiative est unique en France : nous avons choisi de nous allier au-delà de nos frontières administratives, car le découpage ne correspondait pas aux réalités de nos besoins communs, deux intercommunalités sont concernées. Nous ne craignons pas d'innover et d'explorer de nouvelles voies.

L'alimentation nous concerne tous et toutes. C'est avec un sentiment de fierté que nous engageons nos communes dans cette voie innovante. Des réunions publiques auront lieu régulièrement pour permettre à tout le monde d'être informé des avancées.

Nous sommes à votre écoute, avec l'ensemble des partenaires, pour trouver des réponses et des solutions pour aller plus loin encore, vers un territoire agricole et alimentaire qui nous corresponde. »

Actions du Parc pour l'agriculture et l'alimentation

Depuis sa création en 1977, le Parc naturel régional du Luberon est particulièrement investi auprès du monde agricole, dans toutes ses dimensions :

- protection du foncier agricole ;
- accompagnement dans les pratiques culturales et la promotion de l'agroécologie ;
- appui au pastoralisme ;
- développement de filières ;
- alimentation et santé des habitants et des sols (si étroitement liées) ;
- soutien aux circuits courts : On pense notamment au premier marché paysan qui voit le jour à Coustellet en 1982, il y a près de 45 ans.

À partir de 2009, le Parc mène une politique volontariste et innovante et inscrit dans sa Charte le soutien aux **circuits courts** et le développement de **l'alimentation durable**. Il soutient la création de nouveaux **marchés paysans** et de **magasins de producteurs**.

Il crée aussi le réseau « **De la ferme à ta cantine** », pour favoriser un approvisionnement local et biologique dans les cantines ; plus de 10 ans avant que soient légiférées au niveau national, ces questions dans la loi Egalim !

Cette politique en faveur de l'alimentation a permis que son **Projet alimentaire territorial** soit labellisé par le ministère en 2017, puis de valider un PAT de niveau 2 en 2020.

Le projet « **Terres nourricières en plaine de Durance** » trouve son origine en 2022, quand 5 communes identifient, dans le cadre d'une réunion PAT, leur souhait d'avancer dans le même sens pour une relocalisation plus importante des productions nourricières.

> Avec des constats simples : des départs à la retraite non remplacés, une activité peu rémunératrice, des friches qui se multiplient, une déprise agricole et un changement du cadre de vie...

> Avec des enjeux identifiés : relocaliser notre alimentation devient un sujet majeur, impliquant des enjeux économiques (soutenir les agriculteurs locaux, leur procurer une juste rémunération), de préservation de l'environnement et de la biodiversité, de santé publique.



Un exemple de la méthode Parc

Le Parc du Luberon est chef de file de ce projet et après avoir réuni tous les partenaires liés aux enjeux identifiés, il a obtenu un financement européen pour la mobilisation et la mutualisation du foncier agricole à l'échelle transcommunale pour une alimentation méditerranéenne de qualité en plaine de Durance (Feader Fonds européen agricole pour le développement rural).

En tant que Parc naturel régional, notre objectif est de faire cause commune avec les acteurs publics et privés du territoire, pour chercher en permanence les solutions qui permettront d'allier le développement, le maintien de l'activité agricole, la qualité de vie des habitants avec la préservation des patrimoines, naturels, culturels et paysagers.